



ASSURANCE CARGAISON

(Révisé: 29 mars 2021)

Limite légale des responsabilités du transporteur

Il est important pour tous les clients d'être informés que la limite légale des responsabilités du transporteur maritime pour toute perte ou dommage relatifs aux cargaisons transportées se limite à un maximum de 2 775\$ par colis ou unité de cargaison perdu ou endommagé.

Pour plus d'informations, svp veuillez consulter les *Conditions Générales de Transport*.

En tant que tel, le client est responsable d'obtenir la couverture d'assurance adéquate pour sa cargaison transportée en supplément de l'assurance responsabilité fournie par le transporteur.

Tout le monde devrait avoir son Assurance Cargaison

NEAS recommande fortement à tous ses clients de se procurer une Assurance Cargaison soit auprès de leur propre assureur ou de faire une demande pour l'Assurance Cargaison optionnelle « Tous Risques » de NEAS.

Les clients qui refusent l'Assurance Cargaison maritime s'exposent à des risques de perte et/ou dommage tel que : catastrophes naturelles, guerre, feu, dangers/accidents causés par les eaux navigables, émeutes, pour ne nommer que ceux-là.

Pour plus d'informations, svp veuillez consulter les *Conditions Générales de Transport*.

Assurance Cargaison optionnelle « Tous Risques » de NEAS

NEAS offre une Assurance Cargaison optionnelle « Tous Risques » aux clients qui ont un accès limité à ce type de protection. NEAS offre des taux compétitifs.

L'Assurance Cargaison de NEAS couvre toutes les expéditions de marchandises légales de tout type et description consistant principalement, mais non limité aux matériaux de construction, automobiles, alcool et marchandise générale. Toutes les cargaisons pour le compte des clients doivent inclure des directives écrites et ce, avant le départ du navire et avant qu'une perte ou dommage soit rapporté. Les réclamations sont valides à partir du port de chargement jusqu'à destination finale dans l'arctique.

Procédure d'obtention de l'Assurance Cargaison NEAS

Les clients doivent déclarer la valeur réelle des cargaisons qu'ils veulent assurer. La valeur réelle de la cargaison doit inclure le coût des marchandises, incluant les taxes, l'emballage, l'encaissement ou les coûts de conteneurisation, frais de manutention et transport et une évaluation du coût de fret.

Les tarifs et les conditions sont comme suit:

1. Marchandises diverse:
 - i. Prime de \$0.65 par \$100.00 de valeur déclarée.
 - ii. Les items de valeur exceptionnelle seront négociés au cas par cas.
2. Automobiles, camions, bateaux, canoës et motoneiges:
 - i. Prime de \$1.25 par \$100.00 de valeur déclarée.
3. La prime minimale pour l'assurance cargaison est de 120\$ par expédition.
4. Chaque réclamation est sujette à une franchise minimum de 1 500 \$ pour chaque accident ou événement.
5. Tous les services de gestion de risque NEAS sont soumis à une révision annuelle par les souscripteurs.